

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2020

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le jeudi 10 décembre 2020 à 19h, à la Mairie de Coisy, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Claude DEFLESSELLE, Maire de Coisy.

Présents : Claude DEFLESSELLE, Annie DA COSTA, Rose-Marie LESCOT, Thierry SAGUEZ, Philippe BERNARD, Cédric BELLEGUEULLE, Annick SAGUEZ, Jennifer VAILLANT, Frédéric NARDELLO

Absents excusés : Florent PECQUERY, Sandrine LETIERCE,

Cédric BELLEGUEULLE a été nommée secrétaire de séance.

RAPPORT ACTIVITE CCTNP

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qui a reçu le rapport d'activité de la CCTNP, le présente et va le transmettre par voie dématérialisée à chaque membre du conseil municipal.

Le conseil municipal accepte cette proposition et valide le rapport

PREPARATION DU BUDGET 2021

Monsieur le Maire présente un devis pour réaménager les parvis de l'église, le parvis du haut serait réaménagé avec les pavés existants mais jointoyés, le parvis du bas serait réaménagé avec des grés d'inde pour un montant de 16 242.44€ HT. Il propose aussi de rajouter des dalles podotactiles pour les non-voyants, l'estimation est de 327€ HT pour une dalle. Cette proposition est acceptée par le conseil.

Monsieur BELLEGUEULLE suggère de prolonger ces pavés le long de l'église jusqu'au monument aux morts. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition, de ce fait, Monsieur le Maire est chargé de faire une nouvelle demande de devis à l'entreprise Colas. Le conseil municipal autorise le Maire à faire une demande de subvention DETR sur ce projet en tenant compte de cet ajout. Le devis final est de 21 569.14€ HT.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que l'agence de l'eau ne subventionne que les communes qui ont un prix de l'eau au minimum de 1.30€ par m³. Comme prévu l'an dernier le conseil municipal a décidé d'augmenter le prix de l'eau de 0.10€ tous les ans pour arriver à 1.30€

Après avoir délibéré, le conseil municipal fixe pour le prochain relevé le prix de l'eau à 1.20€/ m³

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la gendarmerie de Villers-Bocage l'a prévenu d'une recrudescence des vols dans les communes voisines. Elle a suggéré que pour Coisy, il serait judicieux d'installer une vidéosurveillance.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, dans l'intérêt de la sécurité des riverains, donne son accord pour que l'étude soit faite.

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de mise en sous terrain des réseaux EDF et France télécom vont se faire en 2021 rue des peupliers, l'éclairage se situera à droite dans le sens de la descente. Il serait souhaitable de ce fait, d'aménager le trottoir qui est régulièrement détériorer.

Monsieur le Maire, rappelle qu'il avait pensé associer les riverains à la réflexion mais qu'à ce jour compte tenu de la situation sanitaire, rien n'a pu être fait.

Monsieur le Maire propose de relever le trottoir existant afin que ce cheminement ne soit pas accessible aux véhicules, Rose-Marie LESCOT suggère de recouvrir ce trottoir de béton lavé, une discussion s'engage Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'au cours de ce mandat il est envisagé d'empierrier ou goudronner un trottoir sur deux afin que les personnes puissent circuler dans le village en sécurité et que ce qui sera fait rue des peupliers devra être reproduit dans le reste du village. Des conseillers estiment que le béton lavé est d'un entretien difficile. La décision définitive reste à prendre. Le chemin piéton n'étant pas continue, peut-être faudra-t-il prévoir une signalisation.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise bodet pour remplacer le coffret électrique et l'éclairage du cadran de l'église. Le devis s'élève à 1 357.40€ HT. Le conseil donne son accord, les travaux seront réalisés en 2021.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut changer la délibération concernant la vente du terrain propriété de la commune au seul nom de Monsieur SOARES CASCAIS Sergio.

ADHESION DE LA FDE

La fédération départementale d'énergie (FDE80) nous demande notre avis l'adhésion de la ville de Longueau à la fédération. A l'unanimité, le conseil municipal autorise cette adhésion.

INFORMATIONS DIVERSES

Point sur la salle socioculturelle : Monsieur le Maire informe de l'avancement des travaux, ceux-ci ont pris un peu de retard suite à un accident d'un chef de chantier. Il informe également sur l'accord passé avec les voisins Monsieur et Madame BRIERE pour la mise en place de briques de parements le long du mur en parpaing réalisé le long de leur propriété.

Thierry SAGUEZ demande de réfléchir à la fermeture de la place en venant de la rue du chêne car de nombreux véhicules s'autorisent de circuler de façon intempestive sur cette place.

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une remarque de Florent PECQUERY qui voudrait que les entrées de la commune soient embellies, le conseil municipal approuve cette demande.

Une information est donnée sur le futur écho de Coisy différents thèmes sont suggérés, à suivre

Des caméras vont être installées à la fois au trou torin, au cimetière et à la mairie, cette dernière surveillera à la fois l'accès à la salle et au terrain de jeux.

Pour les deux autres, une liaison wifi est nécessaire. Monsieur le Maire fait part aux conseillers que le coût est de 36€/mois, pour l'instant aucune négociation est possible pour baisser ce tarif.

Réflexion rue de Perriot : la mise en place d'un cheminement piéton est à l'étude pour 2023.

L'habillage du transformateur : des thèmes sont à choisir, voir s'il existe un catalogue pour choisir le visuel.

Une porte latérale près de la mairie sera mise en place pour accéder à l'aire de jeux.

La séance s'est clôturée à 20h25.

Cédric BELLEGUEULLE

